



LIVRET DES ADHÉRENT.ES

Les Potagers du Garon



L'ADHÉSION 2024 À L'ASSOCIATION

L'adhésion à un Jardin de Cocagne est l'acte par lequel l'adhérent.e affirme son partage du projet social porté par le jardin. Il s'agit bien là d'un engagement dans une démarche citoyenne de soutien à une initiative d'insertion par l'activité économique.

Il existe plusieurs formes d'adhésion :

- **L'adhésion simple (sans panier)** : paiement de l'adhésion annuelle de 28 € minimum. Une attestation de don est attribuée pour tout montant supérieur.

- **L'adhésion paniers** : paiement de l'adhésion annuelle de 28€ pour pouvoir profiter de l'abonnement de panier pendant 1 an.

NB : l'adhésion passe à 13.00€ de septembre à novembre et 1.00€ en décembre



L'ABONNEMENT AUX PANIERS DES POTAGERS DU GARON

A l'année, **50 paniers*** de légumes biologiques vous seront distribués, selon la formule choisie :

- le Petit Panier (1- 2 personnes) à 10,00€
- le Grand Panier (3 - 4 personnes) à 15,00€

Si vous souhaitez changer de formule en cours d'année, il suffit de nous prévenir en fin de mois pour le mois suivant.

Projet « Paniers Solidaires » : vous pouvez financer ce projet en ajoutant 1,00€ (ou montant libre) par panier/semaine.

Vous pouvez compléter votre panier par un **abonnement œufs Bio**, un **abonnement pains Bio (le vendredi uniquement)**.

**Pas de livraisons les jeudis et vendredis 26-27 décembre (S52) et 02-03 janvier (S01).*

PRIX MENSUEL MOYEN DES PANIERS EN 2024

Le montant total dans les légumes varie chaque semaine, mais nous faisons notre maximum pour toujours se rapprocher du prix de base.

Selon la formule choisie, il peut également y avoir des frais de livraison (1€/panier/semaine). Nous vous indiquons le prix réel de vos légumes, par le biais de la « [Fiche composition](#) » que vous pouvez retrouver sur le site internet chaque semaine. Nous connaissons les prix des légumes biologiques pratiqués par les producteurs de la région grâce à une mercuriale mensuelle.

LIVRAISONS

Vous pouvez récupérer votre panier sur le site des Potagers du Garon ou sur un de nos dépôts :

Les jeudis:

□ **St Genis Laval (69230)** :

- Chez la famille THOLLET, 6 rue du Baron Chaurand (14h30 à 20h00)
- Chez la famille PESCARMONA, 15 chemin du Putet (14h30 à 20h00)

□ **Oullins (69600)** : Communauté St Viateur, 3 rue Henri Barbusse (15h00 à 20h00)

□ **Brignais (69530)** : Centre Social, 28 boulevard de Schweighousse (15h30 à 18h00)

Les vendredis:

- **Givors (69700)**: Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), Impasse Platière (9h30-12h00/13h00-17h30)
- **Montagny (69700)** : commerce Terroir - Fromage et Vin, 17 place Sourzy (le vendredi 10h30-12h30 / 15h30-20h00 et le samedi 9h00-12h30 / 15h30-20h00)
- **Millery (69390)** : au local, 1 rue de la Basse Valois (du vendredi 11h30 au samedi 16h00)
- **Charly (69390)** : chez la famille PERREL, 108 rue St Abdon (11h00 à 19h00)
- **Vernaison (69390)** : épicerie AVOBOKO, 39 rue du Pont (le vendredi 11h00-13h00 /15h00-19h00 et le samedi 8h00-13h00 / 15h00-19h00)
- **POTAGERS DU GARON (69520 GRIGNY)** : le vendredi de 13h00 à 21h00 et le samedi de 8h00 à 10h00

PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

Tous les vendredis sous la serre verte des Potagers du Garon, venez au **Bio'Marché de 13h00 à 18h00**, pour compléter votre panier de légumes en produits locaux, bios et de saison. En plus de nos légumes, vous y trouverez fruits, jus de fruits, pains, œufs, noix, etc. des producteurs locaux et bio.



ABSENCES

Vous avez droit à **5 jokers** par an pour chaque panier. Vous pouvez alors annuler votre panier (jusqu'à 5 fois par an) et nous demander à le compenser une autre semaine. Un fois ces 5 jokers utilisés vous ne pourrez plus annuler vos paniers, vous devrez alors vous organiser pour gérer vos paniers durant vos absences.

Sachez que des solutions s'offrent à vous en cas d'indisponibilité à venir récupérer le panier. Qu'importe ce que vous choisissez, vous avez dans tous les cas jusqu'au lundi 16h45 pour nous faire part de vos absences :

- ◆ Demander à mettre votre panier au frigo jusqu'au lundi 16h45 (prévenir au plus tard le jeudi à 12h00)
- ◆ Faire don de votre panier à une association partenaire (nous nous chargeons du transfert)
- ◆ Demander à un proche de venir chercher votre panier

CABAS

Nous acheminons les paniers dans des cabas nominatifs. Chaque adhérent dispose d'un jeu de 2 cabas pour pouvoir faire une rotation d'une semaine à l'autre. **Les cabas doivent rester sur les lieux de dépôt. Vous devez amener votre propre sac pour venir récupérer votre panier.**

Attention : tout panier non récupéré en dehors des horaires mentionnés ci-dessus sera perdu.

Vous pouvez désormais gérer votre compte directement depuis votre espace:
www.potagersdugaron.cocagnebio.fr.

[PROCEDURE ADHERENTS COCAGNEBIO 2024 .pdf](#)



Les Potagers du Garon • 46 rue de Pressensé – 69520 Grigny

Membre du Réseau Cocagne • Tél/Fax : 04 -72 -24 -18 -37 - SIRET 40434513400021 – APE 0113Z

Email : adherents@potagers-du-garon.net • Site internet : www.potagers-du-garon.net